



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 18 juin 2020
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Demande de crédit « 2ème étape d'étude sur la réfection de la Rue du village et le remplacement des infrastructures souterraines »

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal n° 2 / 2020 du 9 mars 2020
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. autorise formellement la Municipalité à étudier la 2ème étape de la réfection de la Rue du village et le remplacement des infrastructures souterraines
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement de Frs. 28'000.-- TTC
3. autorise formellement la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter partie ou tout des Frs. 28'000.--, aux meilleures conditions du moment, sous réserve de l'article 143 de la LC
4. prend acte que le total de la dépense affectera pour 1/3 le compte 81 et 2/3 le compte 43 et sera amorti en une seule fois dans le compte de fonctionnement

Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2020.

Jean-Luc Danalet
Président

Christiane Jayet
Secrétaire